



# Commission Sportive Régionale Seniors U21

## Procès-Verbal N°05-2425

Réunion en visio du jeudi 24 janvier 2025

**Présent :** Laurent KULINICZ Président de la CSSR ; Luc VALETTE Responsable du Pôle Compétition ;  
Laurent LELEU Vice-Président CSR ; Magalie JOURNET, Patrick PIHET membres

**Excusés :** Eric BETTIOL Président de la CSRJ ; Philippe HENIQUI ; Geoffroy GABEL membres

### 1. LES COUPES REGIONALES SENIORS

**Seniors masculins :** Validation des rencontres du 1<sup>er</sup> tour (1/8<sup>ème</sup> de finale) :

Programmation des rencontres du second tour (1/4 de finale)

Esperance Nogent PRM +14pts / US Silvange PNM ;  
COS Villers les Nancy PNM / ASA Gries Oberhoffen PNM ;  
SLUC Nancy 2 PNM / BASK Furdenheim PNLM ;  
CJS Geispolsheim RM2 +7pts / ASCG Weitbruch PNM ;

**Seniors féminins :** Validation des rencontres du 1<sup>er</sup> tour (1/8<sup>ème</sup> de finale)

Programmation des rencontres du second tour (1/4 de finale) :

ASA Weyersheim RF2 +7pts / CJS Geispolsheim PNF ;  
DB Rodemack Kanfen RF2 / Panthères de Mulhouse BA RF2 ;  
US Villenauxe PRF +14pts / SLUC Nancy PNF ;  
Colmar Basket PRF +7pts / BC Chavelotais RF2 ;

**Régionale U21 masculins :**

Programmation des rencontres du 1<sup>er</sup> tour (1/4 de finale)

IE-CTC Rosenmeer Rosheim / SU Schiltigheim Basket ;  
CJS Geispolsheim / SLUC Nancy ;  
US Silvange Basket / Reims Champagne Basket

### 2. DOSSIERS SPORTIFS ET ADMININSTRATIFS

**Dossier N° 2425-1224 :** Rencontre PNM N°1154 opposant la CTC Charbon Folkling à l'US Silvange-1

**Non-respect des règles de participation. Participation d'un joueur titulaire d'une licence de type 2C**

- US SILVANGE (GES0057034) : Perte par pénalité de la rencontre et versement de la somme de cent-cinquante euros (150 €) correspondant aux droits financiers liés à la perte par pénalité d'une rencontre senior.

**Dossier N° 2425-1225 :** Rencontre PNM N°1165 opposant Cormontreuil-1 au COS Villers

**Inscription sur la feuille de marque d'un joueur absent**

- **COS VILLERS (GES0054013)** : Perte par pénalité de la rencontre et versement de la somme de cent-cinquante euros (150 €) correspondant aux droits financiers liés à la perte par pénalité d'une rencontre senior.

**Recours du COS VILLERS (GES0054013) par la voie de l'opposition :**

- A la suite du recours déposé par le COS VILLERS (GES0054013) la Commission Sportive Régionale, lors de sa réunion en visio-conférence du mercredi 8 janvier 2025 et après avoir entendu M. Sebastien DILIBERTO Président du COS Villers, a décidé d'annuler la décision prise par le Président de la Commission Sportive à l'encontre de l'association sportive du COS VILLERS (GES0054013).

**Dossier N° 2425-0126 : Rencontre RM2 N°2135 opposant l'US Silvange-2 au Thionville BC**

**Non-respect des règles de participation. Participation d'un joueur suspendu disciplinairement**

- US SILVANGE (GES0057034) : Perte par pénalité de la rencontre et versement de la somme de cent-cinquante euros (150 €) correspondant aux droits financiers liés à la perte par pénalité d'une rencontre senior.

**Dossier N° 2425-0127 : Forfait général ; US SILVANGE (GES0057034).**

Sanctionnée de deux notifications de rencontres perdues par pénalité, en application de l'article 15 des RSG de la LRGEB et de l'annexe 1 l'association sportive de l'US SILVANGE (GES0057034) est sanctionnée sportivement par :

- La mise en forfait général de l'équipe senior masculine disputant le championnat régional PNM ;
- Le déclassement de l'équipe à la dernière place du ranking régional de la PNM ;
- La descente de cette équipe, de 2 divisions, en championnat départemental de Moselle.
- Le déclassement en fin de saison à la dernière place du championnat RM2 de l'équipe 2 ;

**Recours de l'US SILVANGE (GES0057034) par la voie de l'opposition :**

A la suite du recours déposé par l'US SILVANGE (GES0057034) la Commission Sportive Régionale, lors de sa réunion en visio-conférence du jeudi 24 janvier 2025. Visio reportée au lundi 27 janvier à 19h.

**Dossier N° 2425-01307 : JOEUF HOMECOURT (GES0054044) : Non-respect des règles de participation. Licence 2C**

- Après modification du type de licence, « de 2C en 1C », par la Commission Fédérale de qualification le dossier est classé sans suite.

### 3. POST-CONTRÔLES

La Commission Sportive Régionale Senior heureuse d'enregistrer la venue d'un nouveau post-contrôleurs en la personne de Michel KOZIK.

Avec la mise en place des championnats jeunes une visio a été organisée pour une nouvelle répartition des championnats :

- Pré Nationale Masculine : Laurent Leleu ;
- Pré nationale Féminine : Laurent KULINICZ ;
- Régional Seniors RM2 : Philippe Heniqui ;
- Régional Seniors RF2 : Gérard Kieffer ;
- Régional Seniors RMU21 : Michel KOZIK ;
- Régional Jeunes RMU18 et RFU18 : Patrick Pihet ;

- Régional Jeunes RMU13 et RFU13 : Betty BETTIOL ;
- Régional Jeunes RMU15 et RFU15 : Magalie JOURNET ;
- Coupes Régionales Seniors : Laurent KULINICZ ;
- Coupes régionales Jeunes : Eric BETTIOL.

#### 4. REPARTITION

##### Réunion de travail

Vendredi 3 janvier réunion de travail à Tomblaine avec Valentin pour la mise en place des désignations sur la journée sportive du 11 et 12 janvier. Premier WE complet regroupant des rencontres jeunes et seniors. Analyse des 2 premières journées de janvier.

DATE WE	NOMBRE RENCONTRES			SANS ARBITRE			AVEC 1 ARBITRE		
	Total	Seniors	Jeunes	Total	Seniors	Jeunes	Total	Seniors	Jeunes
11/12-01	126	66	60	16	1	15	2	/	2
18/19-01	124	61	63	11	4 (3x57)	7	3	1	2

Il est certain qu'actuellement il nous est impossible de couvrir toutes les rencontres. L'apport des arbitres départementaux pour doubler sur des couplages région/département pourrait aider à combler ce manque. Un point est à refaire dans début mars.

Le problème le plus important à résoudre rapidement et qui est de plus en plus récurrent est celui des changements et des modifications à apporter aux désignations après validation leurs mises en ligne et envoi des convocations à 21 jours. Modification apportée à la demande d'arbitres officiellement désignées.

Journée sportive du	Nombre de rencontres	Nombre exempts	Nombre sans arbitre	Nombre rencontres désignées	Nombre d'arbitres désignés	*Nombre d'arbitres changés	Nombre rencontre concernées
1 et 2 décembre	74	7	7	62	124	42	29
7 et 8 décembre	73	5	2	66	132	28	19
14 et 15 décembre	76	5	2	69	138	41	29
				<b>197</b>	<b>394</b>	<b>111</b>	<b>77</b>

\*Remplacement de 1 et/ou 2 arbitres par rencontre

Les raisons de ces changements :

- 
- Indisponibilités d'arbitre survenues dans la période des 21 jours qui suivent la convocation ; repas de famille, mariage d'un proche ou d'un ami, anniversaire familial, obligation professionnelles, blessures, etc. ;
  - Indisponibilités d'arbitre survenues dans la période des 21 jours qui suivent la convocation sans explication ;
  - J'ai signalé et saisi des indisponibilités dans FBI et malgré cela j'ai été désigné sur ces périodes. Disfonctionnement de FBI ?
  - Je suis entraîneur, je suis joueur. Je renvoie ma désignation, vous m'avez désigné alors que j'ai une rencontre. Nous ne sommes pas en possession de la liste des arbitres qui sont dans cette situation et FBI n'est pas à jour à ce sujet. Nous débutons à mettre à jour FBI et nous allons interroger les arbitres.
  - Des changements sont aussi dus aux reports de rencontre. Ce type de dérogation devenant de plus en plus nombreux nous allons devoir, comme, national, interdire tous les reports de rencontres.

Une réunion pour faire un point sur les répartitions après 3 mois de compétition était programmée au mardi 7 janvier. Celle-ci a été reportée à fin janvier pour nous permettre de respecter les dates de diffusion de nos désignations après le rajout des championnats jeunes.